

Le Bief Noir - n° 51B

Doubs Horloger



Étang des Belles Seignes (Drone Haut Doubs)



Entre forêts et pâturages, un VTT tout en nuances.

Depuis Noël-Cerneux, vous vous échappez rapidement par de petites routes et pistes agricoles pour rejoindre l'étang paisible des Belles Seignes. Le chemin se poursuit tranquillement jusqu'au Bizot, dominé par son église au charme indéniable.

C'est ensuite que le parcours gagne en caractère : un petit single joueur s'insinue dans la forêt, avant de laisser place à de grands espaces dégagés entre pâtures et hameaux en direction de Narbief. Le retour s'effectue en alternance entre pistes forestières et sentiers, avec une dernière partie plus roulante jusqu'à la Chenalotte, idéale pour laisser filer les derniers kilomètres sans forcer. Un bel équilibre entre

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 2 h

Longueur : 17.4 km

Dénivelé positif : 404 m

Difficulté : Intermédiaire

Échelle de cotation :

Type de voie : Majorité de pistes en terre ou herbe

Technique : Présence de petits obstacles, sans réelles difficultés

Type : Boucle

Thèmes : Rivières et lacs

nature variée et parcours accessible, parfait pour une sortie plaisir.

Itinéraire

Départ : Stade de Noël-Cerneux

Arrivée : Stade de Noël-Cerneux

Balisage : 🚲 VTT

Communes : 1. Noël-Cerneux

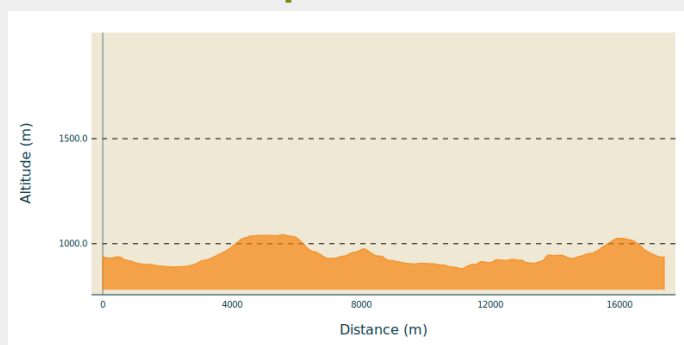
2. Le Bizot

3. Narbief

4. Le Barboux

5. La Chenalotte

Profil altimétrique



Altitude min 881 m Altitude max 1043 m

1. Vous quittez Noël-Cerneux par un quartier résidentiel avant de plonger dans la plaine de pâturages. Une piste vous mène jusqu'au paisible étang des Belles Seignes, véritable havre de tranquillité au milieu de la campagne.
2. Poursuivez la piste carrossable jusqu'à rejoindre une petite route vicinale. Des pistes forestières vous conduisent ensuite au village du Bizot, dont le patrimoine remarquable mérite une pause.
3. En quittant le village, vous plongez dans une section forestière plus ludique, ponctuée de petits passages joueurs. La suite se déroule plus tranquillement à travers les pâtures, avant de retrouver l'asphalte au niveau de Narbief pour rejoindre le hameau de la Maisonnnette. La fin de parcours se déroule à nouveau en forêt, principalement sur pistes, avec en bonus la traversée du village de la Chenalotte qui vient rythmer cette dernière portion.

Sur votre route...



Tourbières des Seignes (A)
Fermes comtoises du Narbief (C)

Église Saint-Georges du Bizot (B)
Église Saint-Claude de la
Chenalotte (D)

Toutes les informations pratiques

Recommandations

Il est possible de raccourcir le parcours avec les versions 51A et 51C.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis le Russey, prendre la D437 en direction de Morteau jusqu'à Noël-Cerneux.

Parking conseillé

Parking du stade, Noël-Cerneux

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Veillez à respecter la quiétude du lieu, la signalétique en place et à rester sur les sentiers balisés. Attention, le site peut faire l'objet d'une réglementation particulière.

Pilatre

Période de sensibilité :

Contact : Conservatoire d'espaces naturels Franche-Comté
Maison de l'environnement
4 Chemin du Fort de Bregille
25000 Besançon
03.81.53.04.10
contact@cen-franchecomte.org
<https://cen-franchecomte.org/>

Tourbières du Bizot et du Mémont

Période de sensibilité :

Seignes du Bélieu à Narbief

Période de sensibilité :

Lieux de renseignement

Office de tourisme du Pays Horloger - Maîche

16 rue du Général de Gaulle, 25120
Maîche

tourisme@payshorloger.com
Tel : +33 (0)3 81 64 11 88
<https://www.pays-horloger.com/>



Office de tourisme du Pays Horloger - Morteau

7 place de la Halle, 25500 Morteau

tourisme@payshorloger.com
Tel : +33 (0)3 81 67 18 53
https://www.pays-horloger.com



Sur votre route...



Tourbières des Seignes (A)

Les tourbières résultent de l'accumulation de matière végétale. La décomposition très lente du milieu est due à l'absence d'oxygène, au froid, aux bactéries qui ne peuvent pas s'y développer, aux insectes qui ne peuvent pas attaquer ce qui s'y trouve, et au pH bas (acidité). Leurs intérêts écologiques sont de limiter les risques d'inondations lors des grosses pluies, maintenir un débit régulier dans les cours d'eau en période de sécheresse, stocker le carbone et d'être un réservoir de biodiversité.

Crédit : Sylvie Personeni



Église Saint-Georges du Bizot (B)

Le petit village du Bizot cache une merveille architecturale du XVI^e siècle : son église, de style gothique flamboyant. Dédiée à Saint Georges, elle comprend une nef de six travées flanquées de deux collatéraux. Cette nef est voûtée en ogives surbaissées. Elle est surmontée d'une charpente de 100 m³ de bois de sapin (refaite au cours du XX^e siècle). Cette charpente supporte un toit de laves (type de lauze locale) dont le poids est estimé à 460 tonnes. L'église est classée Monument Historique en 1969.

Crédit : P.Bruot



Fermes comtoises du Narbief (C)

Dans la rue principale se dressent 3 grosses bâtisses : 3 grosses fermes typiques du plateau du Russey. Située dans la partie centrale du Parc, la commune a la particularité de ne pas avoir d'église : elle est propriétaire à 25% des bâtiments situés sur la commune du Bizot : église, cure et maison des sœurs.

On peut y apercevoir une fontaine de 1865, les ruines d'une ancienne scierie, la mairie de 1846, ou encore l'ancienne école de 1931.

Le village est traversé par un petit ruisseau : le Bief, visible au cours de nombreuses balades du secteur entre verdure et fermes comtoises.

Crédit : P.Bruot



Église Saint-Claude de la Chenalotte (D)

La Chenalotte bâtit sa propre église de 1624 à 1630. À l'intérieur de l'église, différentes inscriptions gravées dans la pierre attestent l'ancienneté de la chapelle : clef de voûte du chœur, baie côté évangile et sur la baie côté autel de Saint Urbain les initiales du maître d'œuvre de l'époque. Le clocher-porche, construit à la fin du XIXe siècle, abrite deux cloches dont une petite cloche en bronze datée de 1697 et classée par les monuments historiques le 29 octobre 1942.

Crédit : Commune de la Chenalotte